



## CHARTE DU CLUB MAURIENNE SENIORS

### ACTIVITES CYCLISTES

La convivialité et la bonne entente sont indispensables à tous pelotons cyclistes. Cependant la sécurité reste une préoccupation permanente. Pour ce faire il convient de définir quelques règles qui permettront de fixer les responsabilités des uns et des autres. Pour clarifier les limites de responsabilité des uns et des autres MS a souhaité préciser quelques points . L'animateur propose le circuit, anime le groupe fixe l'allure et veille à ce que le peloton reste homogène. Il est le garant de la mise en œuvre de ces quelques règles, et à ce titre doit être respecté par l'ensemble du peloton. Chaque cycliste qui participe à une sortie encadrée se doit de respecter les dispositions du Code de la Route. Chaque vélo est considéré comme un véhicule dont le cycliste est le conducteur. Chacun est donc responsable de sa conduite sur la route.

- J'applique et je respecte le code de la route en toute circonstance
- J'ai l'obligation de porter un casque
- Je prévois un vêtement pour être bien vu, un gilet ou brassard réfléchissant sont des compléments vestimentaires pertinents à la tombée de la nuit, par temps sombre, pluie ou brouillard
- J'utilise un vélo équipé suivant la réglementation en vigueur et en parfait état mécanique (notamment freins, passages de vitesses réglés et pneus gonflés)
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède
- Je roule en file simple et j'adapte ma façon de rouler au groupe
- Je roule sans mettre en cause ma sécurité et celles des autres usagers de la route je respecte les autres usagers
- Je dégage la chaussée lorsque je suis arrêté
- Je respecte la nature et son environnement
- Je choisis de sortir avec le groupe uniquement si le parcours proposé convient à mes capacités physiques
- Si je possède un VAE j'adapte ma vitesse à celle du groupe et reste derrière le chef de file afin de ne pas servir d'entraîneur
- J'observe toutes les consignes écrites et verbales imposées par l'animateur
- Je ne peux pas quitter le groupe sans l'accord de l'animateur, on part ensemble on rentre ensemble
- Je dois avoir à disposition la licence, la carte vitale, et mon passeport santé
- Pour les montées, chacun monte à son rythme, un rassemblement s'effectue après la montée, et le groupe laisse le temps au dernier de récupérer

J'ai pris connaissance des règles de l'activité cycliste, des fondamentaux ainsi que la charte ci-dessus et je m'engage à les respecter.

Fait le 17 04 2023

Club Maurienne Seniors Mairie 318 rue du bourg 73870 Saint Julien Mont Denis